



Publié le 28 mars 2025

## Délibération du Conseil Municipal du 24 mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 3

Votants : 18

Date de Convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2025

Envoi documents budgétaires : 12 mars 2025

Envoi ordre du jour complémentaire : 20 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN, Aymeric GIRARDON, Elvine LEON, Sandra LEZIN, Caroline MIRANDA, Léo MOLINIE, Frédérique MOULIGNEAU et Chani PETIT.

Excusés : Etienne DUVAL (pouvoir donné à Sandra LEZIN), Albane GENIN (pouvoir donné à Isabelle BONNET), Evelyne GIRARDON (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON) et Karine LORENZO.

### **2025-16 Délibération relative à la signature d'une convention relative à l'utilisation et l'animation du parcours sportif inclusif et du parcours vélo avec des modules en bois type pump track**

**Rapporteur : Raphaël DELOIN**

Afin de pouvoir déposer un dossier de subvention auprès de l'Agence Nationale des Sports, il est nécessaire de signer une convention d'utilisation et d'animation sur les équipements sportifs concernés.

La convention pourrait donc être signée avec l'école du Chêne pour une durée de cinq ans pour l'utilisation du parcours sportif inclusif et du parcours vélo avec des modules en bois type pump track.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- **D'AUTORISER** la signature d'une convention d'utilisation et d'animation sur les équipements sportifs concernés avec l'école du Chêne et ses éventuels avenants.

Le Maire  
Diogène BATALLA

La secrétaire de séance  
Sandra LEZIN